MISE A DISPOSITION DE BROYEURS A VEGETAUX

Pour les particuliers résidants sur le territoire :

Si des usagers sont intéressés, ils peuvent contacter le SYMSEM au 03 26 70 19 28 ou par mail à contact@symsem.fr

Une convention sera établie et des pièces justificatives seront demandées (copie pièce identité, attestation responsabilité civile, justificatif de domicile, chèque de caution d'un montant de 1 000€).

La réservation du broyeur à végétaux électrique (KPC BIO-BK 1000N-SE) est pour une durée de 7 jours maximum, le retrait et le retour du matériel se fait au SYMSEM.

Pour les collectivités du territoire :

Pour les collectivités, un broyeur de végétaux thermique professionnel (BUTH BVN 560IDXL) est mis à disposition.

Ce matériel ne peut être utilisé qu'en présence d'un agent du SYMSEM pour en assurer le bon fonctionnement.

Une participation financière comprenant, le transport, le carburant et la mise à disposition d'un agent du SYMSEM sera demandée aux collectivités selon le barème suivant :

- Coût à la demi-journée : 155 €
- Coût à la journée : 250 €